

Image not found or type unknown



Contestation suite à achat d'une voiture

Par **Nemless**, le **30/11/2022** à **06:35**

Madame, monsieur bonjour,

Je vous explique mon cas j'ai récemment acheter une voiture d'occasion via le boncoin ou le vendeur avait mis une voiture en vente avec le contrôle technique ok et un problème de débitmètre donc à réparer j'en aurais eu pour une centaine d'euros au final après une semaine d'utilisation la voiture tombe en panne par la suite je la fait remorquer dans un garage ou celui-ci me dit qu'il faut changer la pompe à carburant et la pompe d'injection pour un total de 8000€.

Ma question est celle-ci puis-je me retourner contre le vendeur ou pas ?

Merci d'avance pour votre aide.

Bonne journée.

Par **janus2fr**, le **30/11/2022** à **06:52**

Bonjour,

8000€ ! Vous êtes sûr de ça ? Ce n'est pas possible pour juste les 2 pompes à changer...

Par **Marck.ESP**, le **30/11/2022** à **09:02**

Bonjour

Lorsqu'il y a 2 pompes, il est étonnant que les 2 soient à changer simultanément !

Je vous recommanderais de comparer ce devis avec celui d'un concessionnaire de la marque puis d'un spécialiste "Allemand" de la chose...

Par **youris**, le **30/11/2022** à **09:54**

bonjour,

quel est l'âge de ce véhicule et son kilométrage ?

salutations

Par **Nemless**, le **30/11/2022** à **17:47**

La voiture date de 2001 elle a 377000 km j'ai appelé d'autres garages qui m'ont juste signalé que ça allait coûter très cher et que ça ne valait pas le coup de la réparer.

Par **youris**, le **02/12/2022** à **11:49**

en achetant un véhicule de plus de 20 ans avec un kilométrage aussi élevé, que vous n'avez pas dû payer très cher, vous deviez vous attendre à ce genre de déconvenues.

je suis même surpris que le contrôle technique soit ok.

Par **Louxor_91**, le **02/12/2022** à **17:48**

Bonjour,

de toute façon un CT ne contrôle pas ces organes.

Par **Nemless**, le **02/12/2022** à **18:01**

Je vous avoue que non je ne m'attendais pas étant ma toute première voiture est vu que je ne m'en connais pas du tout en voiture je me suis dit que ce serait OK de plus le vendeur a été poli et courtois j'ai voulu lui faire confiance malheureusement à tort.

J'ai tenté de le joindre pour trouver une solution ensemble mais aucune réponse de sa part.

Par **Chaber**, le **02/12/2022** à **18:35**

bonjour

pour contester une vente entre particuliers il faut aller en justice demander la nomination d'un expert dont vous faites l'avance des frais qui resteront à votre charge si les conclusions vous sont défavorables

Vu l'âge du véhicule et le kilométrage il est probable que l'expert ne donne pas tort au vendeur

Par **Nemless**, le **03/12/2022** à **16:54**

Très bien merci c'est bien se que je pensé mer il pour votre réponse bonne journée à vous.